# L'AFFAIRE « MENGAL » OU COMMENT LE COLLECTIF « RÉSISTANCES.BE » A INJUSTEMENT PORTÉ ATTEINTE À L'HONNEUR DE GEORGES-PIERRE TONNELIER DURANT UN AN ET DEMI !

Le 20 décembre 2007, sous la plume de Simon HARYS, pseudonyme de plume de son président, Manuel ABRAMOWICZ, le collectif « RésistanceS.be », autoproclamé « Observatoire de l'extrême-droite », publiait un article incendiaire intitulé « Nouveau procès pour racisme contre TONNELIER ».

> **Le Front national du sénateur Michel Delacroix ambitionne de se donner une nouvelle image : propre et respectueuse. Pourtant, l'actualité judiciaire de l'année prochaine risque bien de le noircir une fois de plus. L'un de ses jeunes dirigeants, Georges-Pierre Tonnelier, devra répondre de sa participation aux activités d'une maison d'édition de propagande raciste !**

*Extrait de l'article injurieux paru sur le site RésistanceS.be: Manuel ABRAMOWICZ n'a pas hésité à nuire à l'honneur de Georges-Pierre TONNELIER durant un an et demi.*

En quelques pages, Manuel ABRAMOWICZ y accusait Georges-Pierre TONNELIER d'être lié à une maison d'édition aux publications qualifiées de « racistes » et, par là même, de nuire à l'image du Front National, dont il faisait partie de l'équipe dirigeante.

Malgré les demandes répétées de l'intéressé, Manuel ABRAMOWICZ refusa *mordicus*, durant un an et demi, de retirer cette page de son site internet, et la maintint envers et contre tout en ligne jusqu'à ce qu'un jugement du tribunal correctionnel de Bruxelles, rendu le 23 juin 2009, acquittant définitivement Georges-Pierre TONNELIER, ne l'oblige à effacer son article injurieux.

**Non seulement la publication mais aussi et surtout le maintien en ligne sur internet, injustifié, durant une aussi longue période de cet article, qui violait la présomption d'innocence et nuisait gravement à l'image de Georges-Pierre TONNELIER, lui ont causé un préjudice considérable en termes de réputation et d'atteinte à son honneur.**

*Oui, je soutiens Georges-Pierre TONNELIER et exige que le collectif « RésistanceS.be » l'indemnise pour l'atteinte à son honneur qu'il a subie !*
*Je lui écris à l'adresse georges-pierre@tonnelier.be*

*Editeur Responsable : Georges-Pierre Tonnelier - Rue François Vander Elst 79 à 1150 Bxl*
*Téléphone mobile : 0477 600 555 - Courriel : georges-pierre@tonnelier.be*